



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135646>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-135646**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Métropole de Lyon

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20004697700019

**Ville** : LYON

**Code postal** : 69505

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1735784>

**Identifiant interne de la consultation** : 25-EAU-111

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Dtee /Ded/Direction adjointe Eau et assainissement/Unité marchés publics

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Qualibat :: "Qualibat 3511 « Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison E.C.\* individuelle, petit collectif et petit tertiaire » ou Qualibat 4413 « Métallerie (technicité supérieure) ou équivalent(s)". Références sur des travaux spécifiés : Etre en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la menuiserie industrielle, appréciée notamment au regard de 3 références réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 14/01/2026 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** travaux

**Critères d'attribution :** valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de menuiseries et serrureries industrielles sur les stations d'épuration et de relèvement des eaux usées et les ouvrages annexes du réseau d'assainissement

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45421000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché concerne les travaux de menuiseries et serrureries industrielles sur les stations d'épuration et de relèvement des eaux usées et les ouvrages annexes du réseau d'assainissement

**Lieu principal d'exécution du marché :** <http://marchespublics.grandlyon.com> 69505 - Lyon

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 260000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 2 (deux) années, reconductible de façon tacite une fois 2 (deux) années. Le montant minimum est de 40 000 euro(s) pour chaque période (ferme ou reconduite) et le montant maximum est de 130 000 euro(s) pour chaque période (ferme ou reconduite) Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. Au regard de la qualité des offres reçues, l'acheteur se réserve le droit d'engager une négociation avec les candidats sur des éléments qui leur seront communiqués à cette occasion. Dans l'hypothèse où celle-ci serait engagée, les conditions d'accès à la négociation sont celles décrites à l'article 3.5.4.2 du règlement de la consultation. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Voir le règlement de la consultation (l'adresse mail [eau-marches@grandlyon.com](mailto:eau-marches@grandlyon.com) ne peut être pas être utilisée pour déposer des plis). Renseignements complémentaires : Les justificatifs visés aux rubriques "capacités économiques et financières" et "références professionnelles et capacités techniques" seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public (art.R2412.25 CCP). Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié (art.R2143.12 CCP). En application de l'article R2151.7 CCP, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON -Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé précontractuel devant le tribunal administratif de Lyon,

dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative. Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer : -Un référé contractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative. -Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025**